

Bourdieu, par Laurent Willemez

La sociologie de Pierre Bourdieu occupe incontestablement une place centrale dans le travail de Michel Offerlé. Elle est présente dans les objets d'investigation qu'il a choisis tout au long de sa carrière ; elle l'est surtout dans son épistémologie et dans les méthodes mises en œuvre dans sa pratique de chercheur. En même temps, elle est souvent absente des références et des notes de bas-de-page. Il y a là une certaine ambivalence qui tient sans doute au fait que cette sociologie vaut tout à la fois comme signe de reconnaissance discret entre un certain nombre de collègues *et* comme stigmaté, dans un champ, celui de la science politique, qui, comme tout champ scientifique, est un champ de forces déterminant les conditions des luttes pour imposer « la » bonne définition de la science en question, produire et entretenir des clivages et des formes de reconnaissance. La science politique de la fin années 1970 et des années 1980 fut par excellence dans une telle situation – et les prises de position de Michel Offerlé par rapport à Pierre Bourdieu, mais aussi les oppositions auxquelles elles ont donné lieu – en portent la marque. À titre d'exemple paradigmatique du topos antibourdiesien, on citera la manière dont Philippe Portier, dans un texte récent d'hommage au politiste rennais Jean Baudouin, qualifie l'« école » bourdieusienne tout à la fois d'« ossifiée », de « stratégeste » et bien sûr d'« idéologique ». Il place Michel Offerlé aux côtés de Daniel Gaxie, de Bernard Lacroix et d'Érik Neveu, en oubliant d'ailleurs Jacques Lagroye, avec qui Michel Offerlé a peut-être eu le compagnonnage le plus fort et le plus long. Portier cite aussi la « génération Politix », devenue pour les besoins de la cause le collectif d'agents de liquidation de la science politique traditionnelle, celle qui « ne se résignerait pas à fonder l'analyse du politique sur la seule assise du paradigme de la domination. » (Portier, 2017). L'histoire récente des rapports entre science politique et sociologie reste encore à faire, même si j'en donnerai ici quelques éléments. Je voudrais surtout souligner la parenté, au moins épistémologique (Joly, 2018), entre le travail de Michel Offerlé et l'auteur de *La Distinction* et de *La Noblesse d'État*.

Comme la grande majorité des politistes thésards dans les années 1970 et le début des années 1980, Michel Offerlé a été formé dans une faculté de droit, et c'est Marcel David, un historien du droit, qui fut son directeur de thèse. Sa thèse, et l'article majeur qui en est tiré quelques années plus tard dans les *Annales* (Offerlé, 1984), n'en sont pas moins marqués du sceau de l'objectivation, ainsi que de l'inscription du politique dans le social : en l'occurrence les logiques de jugement sociaux et de stigmatisation des candidats ouvriers aux élections municipales parisiennes à la fin du XIX^e siècle. L'article des *Annales* peut être vu comme un travail exemplaire de l'analyse des « schèmes de perception et d'appréciation qui sont le produit de la division objective en classes et qui fonctionnent en deçà de la conscience et du discours. » (Bourdieu, 1979, p.546). On pourra dire que Michel Offerlé montre comment, au-delà de ces formes d'assignation statutaire, un certain nombre de candidats ouvriers forcent l'entrée dans le champ politique grâce au « capital politique » accumulé par les partis ouvriers. Le modèle théorique est donc bien celui de l'habitus, du champ et du capital. Mais les mots n'y sont pas.

Au milieu des années 1980, quelques politistes participent à l'une des entreprises collectives impulsées par Pierre Bourdieu, et qui donneront lieu aux deux numéros d'*Actes de la recherche en sciences sociales* publiés en 1988 sous le titre « Penser la politique ». L'article rédigé par Michel Offerlé arrive ainsi en première position du premier numéro, après l'introduction de Bourdieu. Celui-ci y écrit que le premier principe, pour penser la politique scientifiquement, est de lutter contre les formes ordinaires du discours politique, celles-là mêmes qui nous sont imposées par les agents du champ politique. Pour rompre avec ces catégories, il faut « s'armer de tous les instruments de rupture, de mise à distance, d'*estrangement*, comme disaient les formalistes russes. Un des plus efficaces est la reconstruction de la genèse historique, dont l'oubli est au principe de l'illusion de l'évidence – si puissante qu'elle abuse les illusionnistes eux-mêmes. » (Bourdieu, 1988, p.2). C'est précisément l'une des lignes directrices de la socio-histoire, institutionnalisée par Michel Offerlé avec d'autres quelques années plus tard, que de systématiser cette rupture épistémologique. Offerlé le note dans la présentation d'un dossier de la revue *Genèses* : « ce qui est en jeu à travers ces études, ce sont à la fois des formes juridiques qui s'élaborent, des frontières qui se tracent, des procédures de décision qui s'inventent, des normes qui s'intériorisent. » (*Genèses*, n°28, 1997, p.4)

Mais hors l'histoire, il existe d'autres manières de produire cette objectivation, en particulier par l'enquête de terrain. Tous les étudiants et les doctorants de Michel Offerlé ont tiré profit de ses exigences de précision dans les données recueillies et dans les récits des terrains – mais aussi de son souci d'allers-retours perpétuels entre travail empirique et construction analytique. Les recherches réalisées dernièrement par Michel Offerlé sur les chefs d'entreprise s'appuient ainsi sur des dispositifs méthodologiques d'ampleur mais particulièrement réflexifs et contrôlés, au moins *a posteriori*. Car, comme on le sait, et comme le dit lui-même Michel Offerlé, le travail empirique est largement le fait de formes d'improvisations liées aux difficultés d'accès, et de contrôle de l'échantillon des entretiens, des observations, voire des données quantitatives au fur et à mesure de l'avancée de la recherche. En cela, son rôle central pendant de nombreuses années dans le master de sciences sociales de l'ENS-EHESS, devenu « Pratiques de l'interdisciplinarité », où beaucoup de ses doctorants l'ont rencontré, n'est pas étonnant. On ne peut certes pas – par une sorte de coup de force symbolique que Michel Offerlé rejeterait lui-même – faire de cette formation le seul lieu de formation à une science sociale se voulant interdisciplinaire, privilégiant l'empirie, défendant la réflexivité et la multiplicité des méthodes et des terrains, qu'ils soient historiques ou ancrés dans le contemporain, dans le proche ou dans le lointain. Il reste que c'est ce qu'a toujours défendu Michel Offerlé, et ce que défendent, avec d'autres, ses anciens doctorants devenus enseignants et/ou chercheurs. Et l'on ne peut pas ne pas y voir l'héritage du *Métier de sociologue*, et plus largement de la sociologie de Pierre Bourdieu.

Mais ce qui rapproche peut-être le plus Michel Offerlé de la sociologie qu'on qualifie de « bourdieusienne », c'est sans doute sa volonté de déconstruire les taxinomies, les classements, les catégories ordinaires, et donc de refuser le « substantialisme », qui consisterait à réifier des formes politiques. Pour ce faire, il faut rappeler sans cesse qu'elles sont le produit du travail d'agents pour les faire exister et pour s'en revendiquer. Pierre Bourdieu renvoie cela à la méthode durkheimienne de refus des prénotions et à l'exigence absolue de penser les faits sociaux de manière relationnelle. Il a mené ce travail de déconstruction sur l'État, dans son cours au collège de France, mais peut-être de manière encore plus aboutie sur les classes sociales. Il écrit

ainsi à leur sujet : « Contre le réalisme de l'intelligible (ou la réification des concepts), il faut affirmer que les classes que l'on peut découper dans l'espace social [...] n'existent pas en tant que groupes réels bien qu'elles expliquent la probabilité de se constituer en groupes pratiques, familles, clubs, associations et même 'mouvements' syndicaux et politiques. » (Bourdieu, 1984, p.4). C'est exactement la démarche que met en œuvre Michel Offerlé pour les partis politiques dès 1987 ou pour les groupes d'intérêt en 1994, ou encore pour le Medef en 2013 : « On préférera analyser les partis *comme des groupes* [...] qui sont susceptibles de produire des *effets* très différenciés et d'être l'objet *d'usages sociaux* très diversifiés : il ne s'agit plus dès lors de comprendre à *quoi servent les partis* [...] mais de rendre compte *comment les agents sociaux intéressés par les partis les "servent" et "s'en servent"* de manière extrêmement diverse. » (Offerlé, 1987, p.10-11)

Reste une énigme : si la proximité de Michel Offerlé avec les travaux de Pierre Bourdieu est si prégnante – il n'aura pas l'impression, j'espère, que j'ai « forcé » sa pensée ni par trop éliminé les nuances qu'il y introduit sans cesse –, pourquoi aussi peu de références directes dans ses écrits ? S'agit-il de dispositions individuelles ou d'une stratégie institutionnelle pour que lui et ses doctorants n'apparaissent pas comme pris dans une « école » ? D'un « effet de champ », en l'occurrence d'un effet de discipline, qui aurait nécessité des logiques de citation faisant la preuve de l'autonomie de la science politique par rapport à l'une de ses disciplines-sœurs, la sociologie ? Ou aussi, tout simplement, parce que les leçons épistémologiques et théoriques de P. Bourdieu sont à ce point intégrées dans sa démarche scientifique qu'il apparaît inutile de les rappeler. Je pense qu'il me pardonnera alors d'avoir reprécisé cette proximité, manière de déconstruire une fois de plus les évidences, comme il me l'a tant appris.

Références :

Portier Philippe, « Jean Baudouin et la science politique. Une trajectoire d'hétérodoxie », in Bruneteau Bernard, Chaton Gwendael, Portier Philippe, dir. (2017), *L'aventure démocratique: cheminements en compagnie de Jean Baudouin*, Rennes, PUR.

Joly Marc (2018), *Pour Bourdieu*, Paris, CNRS Éditions.

Bourdieu Pierre (1979), *La Distinction. Critique sociale du jugement*, Paris, Éd. de Minuit.

Bourdieu Pierre (1988), « Penser la politique », *Actes de la recherche en sciences sociales*, N° 71-72.

Bourdieu Pierre (1984), « Espace social et genèse des "classes" », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 52-53.

M. OFFERLE, « Étatisations », *Genèses*, n° 28, 1997, p. 4.

M. OFFERLE, *Les partis politiques*, Paris, Presses universitaires de France, 1987, p. 10-11.

Offerlé Michel « Illégitimité et légitimation du personnel politique ouvrier en France avant 1914 », *Annales*, vol. 34 (4), 1984, p. 681-716.